

Abris Mobitec Présentation du produit

1) Les abris



Les abris **Mobitec®** ont été développés depuis 1997 par la société suisse **Mobitec sarl** (Neuchâtel). Depuis, **Mobitec sarl** a installé plus de 1.000 abris pour une surface couverte totale de plus de 60.000 m².

Les structures proposées sont en acier zingué au feu (galvanisé). La finition proposée est « naturel », c.à.d. gris zinc. Une finition thermo laqué est disponible en option.

La membrane de couverture est de type Ferrari « précontraint »®, translucide (laissant passer la lumière), traitée anti-UV, anti-moisissures et anti-salissures. Elle est fixée sur la structure par le biais de profilés aluminium cloutés dans la structure. Sa couleur pourra être choisie dans le nuancier RAL ci-contre.

2) Descriptif des matériaux utilisés

Structure :

Poteaux ROR 152.4 / 4.5 mm

Fermes et pannes : profils IPE 100 (droits ou cintrés) et UPN 100 (droits)

Ancrage : chimique ; 4 ancrages M20 standard par poteau

Profilés de fixation des membranes: aluminium

Tendeurs de bâches : aluminium

Abris Mobitec SARL, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros

14, Quai Tilsitt, 69002 Lyon; Tel. 02 53 35 41 47 Fax. 02 53 35 41 48

E-mail: contact@abris-mobitec.fr

518 457 478 RCS Lyon, NAF : 4399B, TVA : FR 47 518 457 478

Toiture :

Membrane Ferrari « précontraint »® , traitée anti-UV, anti moisissures et anti-salissures ; <http://www.ferrari-industry.com/#/precontraint/>
Conditionnée par Bâches Méditerranée – Carros (06) – coupe, pose des joncs à enfiler dans les profils, soudure des replis, renforcement des angles.
Fixée par profils aluminium spécifiques cloutés sur la structure



3) Caractéristiques techniques / normes / garanties

Les abris **Mobitec**® sont conformes aux normes **Eurocode 3 et 4**. A ce titre, ils respectent en particulier les normes NV65, révisées en février 2009. Leur mode d'ancrage permet de proposer une implantation dans toute la France, (**zone neige, zone vent** suivant DTU P06-002, CSTB 02/2009).

Les vérifications ont été effectuées par des essais à la soufflerie d'Emmen (CH) et par calculs réalisés par un ingénieur agréé par la SIA (Société des Ingénieurs et Architectes suisses).

Les structures proposées bénéficient d'une **garantie de dix ans** contre tout vice de fabrication, ainsi que contre la corrosion. Les membranes bénéficient d'une **garantie constructeur de cinq ans**.

Le recyclage de 100% des constituants de l'abri est garanti par **Abris Mobitec sarl**. Les éléments de structure peuvent être réemployés après traitement de surface et/ou redimensionnement éventuels. La société Ferrari Industry se charge en partenariat avec Solvay du recyclage des membranes de toiture. Conformément à ses Conditions Générales de Vente, **Abris Mobitec** s'engage à démonter et recycler à ses frais l'abri proposé pendant une période de **douze années** à dater de la réception.

Les abris **Mobitec**® satisfont aux exigences d'un **ERP PA de catégorie 5**. Ils ne présentent en particulier aucune entrave à la circulation / évacuation. Pour ce qui est de la **classe feu**, en tant que préaux d'un ERP de catégorie R (enseignement), ils sont régis par l'article CO 14 (aucune exigence de stabilité au feu). Des membranes de toiture de **classe feu M2 ou M1** peuvent néanmoins naturellement être fournies sur demande.

4) Installation

Le montage proprement dit comporte quatre étapes :

- Perçage des fondations et fixation chimiques des ancrages ; tous les gabarits permettant ces opérations sont préparés à l'avance
- Fixation et montage de la structure
- Fixation par cloutage et mise en tension de la membrane de toiture
- Nettoyage / récupération de tous les déchets générés ; il s'agit essentiellement des emballages des composants

La durée de l'ensemble des opérations est fonction de la taille et de la complexité de l'abri, mais ne dépassera pas **trois jours** pour une couverture de 200 m².

5) Références

- Leclerc Drive, Grasse (06), couverture aire de chargement, ~280 m²
- Maire de Thonon-les-Bains (74), abri passagers, navibus, Port des Pêcheurs, 10 m²
- Collège du Parmelan, Groisy (74), abri « bus », ~50 m², Communauté de Communes du Pays de Fillière
- Stade de la Plaine, Clamart (92), abri spectateurs, 99 m²
Finition thermo laqué (option), éclairage posé par le maître d'ouvrage

